



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE n°2 du Mardi 7 Février 2023

◆ Présents :

Directeur : CHENAL Marc

Enseignants : DUPONT Julie, CHRETIEN Paola, GAUTIER Manon, LELEU-VANDEWALLE Hélène,

Représentants des parents : AUBERT Lydia, DESHAYES Charlotte, GUETIN Grégoire, MALOUM Louisa

Conseillère municipale : DDEN : CHAUVIN Joël

Personnel de la Mairie : HOFFMANN Aline (coordonnatrice), GAUMONT Martine (référente).

◆ Excusés : ROCHEFORT Emilie (cons. Municipale) ; FRANGER-RITEAU Laurence, GUEDJ Sandrine (enseignantes) ; DE FORTESCU Nicolas, TAMIC Sophie (parents élus).

ORDRE du JOUR :

- 1) **Fonctionnement du Conseil d'école** : Approbation du CR du 17/10/2022 ;
- 2) **Vie scolaire** : inscriptions et prévisions d'effectifs, Consignes sanitaires, Projets pédagogiques, Accès à l'école MOBY, Coopérative scolaire ;
- 3) **Mise en œuvre du Projet d'École** : évaluations GS ;
- 4) **Activités post / péri Scolaires** : brossage des dents ;
- 5) **Sécurité et équipement** : Travaux demandés – réalisés ;
- 6) **Questions diverses** : relations parents-enseignants, photocopies couleur, accès automobile, double-niveau ;

1. FONCTIONNEMENT du CONSEIL d'ÉCOLE :

Fonctionnement du Conseil d'école :

Approbation du procès-verbal du Conseil d'École n°1 : Le procès-verbal du premier conseil d'école est approuvé.
Secrétariat de séance pour le conseil d'école n°2 : Mme Charlotte DESHAYES.

2. VIE SCOLAIRE :

Inscriptions et prévisions d'effectifs :

- Les inscriptions des nouveaux élèves seront réalisées par les services municipaux à partir du 20/03/2023 et jusqu'au 28 avril 2023. Pour le passage au CP, les démarches sont simplifiées ; les familles recevront un courrier du service éducation et devront prendre un rendez-vous avec le directeur pour finaliser l'admission.

- Les effectifs au 01/02/2023 sont de 115 élèves en maternelle : 35 PS, 39 MS, 41 GS.

Pour 2023-24, les écoles maternelle et élémentaire seront fusionnées et elles formeront une seule entité administrative (1 seul directeur-ice, 1 seul conseil d'école, 1 seul budget). L'effectif global sera fusionné et la répartition des élèves sera effectuée au niveau du groupe scolaire.

Selon les estimations, les effectifs seront en légère baisse mais sans répercussions sur le nombre de classes. Le groupe scolaire comportera 14 classes dont 1 classe Ulis.

Prévisions : 296 élèves sans l'Ulis, soit une moyenne de 22,8 élèves / classe.

M. Guétin fait remarquer que deux programmes immobiliers vont être livrés prochainement (villa Chéron 21 logements, villa Viennoise 39 logements) et qu'une augmentation des effectifs est probable.

Consignes sanitaires :

Plus de cas déclarés à l'école depuis novembre 2022.

Plus de consignes sanitaires particulières.

Projets pédagogiques :

a) Projet Carnaval :

Un carnaval sera organisé sur le temps scolaire au cours de la période 4 ; la date n'est pas encore fixée. Il rassemblera les 5 classes (déguisement, défilé dans l'enceinte scolaire, goûter).

b) Projet Educatif Scolaire "Loup y-es-tu ?" : site J. Moulin

Les 2 classes du site Jean Moulin ont déposé un Projet Educatif Scolaire afin d'obtenir un financement municipal. La subvention accordée s'élève à 675 € ; le financement sera complété par la coopérative et l'APE.

Une sortie en forêt de Grimbosq avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sera organisée au troisième trimestre. Une histoire sera créée par les 2 classes et sera racontée à l'aide d'un Kamishibai (petit théâtre en bois).

c) Sorties de fin d'année :

Des sorties de scolaires seront programmées pour toutes les classes de l'école au troisième trimestre. L'APE de l'école maternelle sera sollicitée pour aider au financement (200 € par classe ?).

d) Fête de l'école :

La fête de l'école, commune maternelle et élémentaire, est programmée le vendredi 29 juin 2023.

e) Projet Cirque :

L'APE maternelle souhaite savoir si un projet cirque, envisagé en début d'année et reporté, sera programmé en 2023-24 afin d'anticiper les besoins de financement. M. Chenal précise que la décision devra être validée par la nouvelle équipe mais que ce projet reste un axe de travail pour l'année prochaine.

Accès à l'école – projet MOBY :

M. Chenal fait une présentation du projet pédagogique MOBY, lancé en 2021-22, sur l'école élémentaire. Il vise à développer l'écomobilité et à privilégier les alternatives à la voiture individuelle. Des actions pédagogiques ont été conduites pour les élèves de CE2 et CM1. Les parents d'élèves ont été associés à la réflexion : un comité Moby a été mis en place.

M. Guétin souhaite que l'information soit aussi diffusée auprès des parents d'élèves de la maternelle. Une information plus détaillée sera accessible sur le site du groupe scolaire (<https://ecolejeanmoulin.etab.ac-caen.fr>)

M. Chenal présente les préconisations retenues pour le groupe scolaire Jean Moulin (présentées lors d'une réunion organisée en décembre 2022). Elles sont soumises à la validation de la mairie :

- Mise en place d'un pédibus (organisation de déplacements piétonniers vers l'école),
- Réactivation du chemin des écoliers et présentation du dispositif lors de l'inscription,
- Aménagement d'abris à vélos couverts à proximité des entrées,
- Augmentation du nombre de pistes cyclables à proximité du groupe scolaire,
- Interdiction du stationnement rue Wace près du virage,
- Création d'une piste d'apprentissage du vélo dans la cour arrière.

Coopérative :

Il reste 1169 € sur le compte de la coopérative au 01/02/2023.

La sortie au cirque Max & Maurice des 5 classes de l'école au mois de novembre a pu être financée grâce aux participations des parents de début d'année.

Les photographies scolaires seront organisées les 6 et 7 avril 2023, pour les 2 écoles.

3. MISE en ŒUVRE du PROJET d'ECOLE :

Evaluations GS : Protocole « Pour une entrée sécurisée au CP »

Un protocole de suivi des compétences scolaires acquises a été instauré l'année passée au niveau départemental. L'enjeu est de repérer, suivre, accompagner l'élève dans la maîtrise des compétences prédictives qui assurent une entrée sécurisée au CP. Les domaines évalués sont le lire / écrire / compter.

Les élèves de GS ont été évalués (épreuves individuelles ou collectives) au mois de novembre 2022. Les enseignantes ont communiqué les résultats de chaque enfant à leurs parents en janvier 2023.

Pour les élèves présentant un écart significatif avec les attendus à ce niveau de la scolarité, des activités d'approfondissement (remédiation) sont conduites en classe au second trimestre et une nouvelle évaluation sera prévue au mois de mai. Au niveau de l'école, sur 41 élèves de Grande Section, 6 élèves sont concernés et font / vont faire l'objet d'une attention particulière.

4. ACTIVITES Post / Péri SCOLAIRES :

Brossage des dents :

Dans le cadre de la prévention de l'hygiène bucco-dentaire, la direction de l'éducation a fourni à chaque élève de grande section une trousse avec une brosse à dents, du dentifrice et un gobelet. Un temps de brossage des dents est organisé après le repas par les Atsem de l'école.

Serviettes en papier :

Une expérimentation est lancée dans plusieurs écoles de la ville afin de remplacer les serviettes en papier par les serviettes en tissu et limiter ainsi le gaspillage. Pour les écoles volontaires, la ville de Caen financera l'achat d'une serviette en tissu par enfant de l'école, charge à la famille de procéder à son nettoyage.

Le fonctionnement concret sera laissé à l'appréciation de chaque école, en termes de rangement des serviettes au sein de l'école ou rapportées tous les jours au domicile, achat d'un second jeu de serviettes ou non par les familles pour un potentiel roulement...

Le conseil d'école se prononce favorablement à la mise en place d'une expérimentation sur le groupe scolaire. Les modalités de mise en œuvre restent à préciser : élèves concernés, rangement des serviettes, fréquence du retour dans les familles, ...

5. SECURITE et EQUIPEMENT :

Travaux :

- Réalisés :
 - Rebouchage d'un trou dans la cour d'accueil du site de l'EM R. Doisneau (entre classe HLV et grillage) ;
- Demandés :
 - Peinture de la cabane à vélos ;
 - Sanitaires J. Moulin : écoulement des urinoirs (en cours) ; Sanitaires R. Doisneau : séparations à réinstaller ;
 - Tableaux d'affichage : deux tableaux ont été ajoutés à la commande mobilier.

6. QUESTIONS DIVERSES :

M. Chenal aborde plusieurs points ajoutés à l'ordre du jour à la demande du comité des parents d'élèves :

Communication Parents-enseignants :

- *Les informations concernant l'absence d'enseignantes sont communiquées tardivement, parfois « du jour pour le lendemain ».*

Pour les absences : M. Chenal précise que l'organisation du remplacement des enseignant(e)s est particulièrement difficile cette année. Depuis la rentrée, une trentaine de journées d'absence n'ont pu être remplacées sur le groupe scolaire. Le directeur n'est informé de l'envoi d'un(e) remplaçant(e) que le jour même, vers 9h, et il est impossible de communiquer l'organisation mise en place de façon anticipée aux parents d'élèves. L'équipe pédagogique a dû faire face aux conditions d'accueil dégradées : répartition des élèves dans les autres classes, appel aux parents. M. Chenal est intervenu auprès de Mme Cardoen, IEN de l'Education Nationale, pour alerter sur cette situation de remplacement.

Pour les grèves : le cadre légal impose à chaque enseignant(e) du premier degré gréviste de se déclarer 48 h avant, dont 1 jour ouvré. Pour un mouvement de grève prévu le mardi par exemple, les enseignant(e)s peuvent se déclarer grévistes jusqu'au samedi soir minuit. Les modalités d'organisation du service minimum d'accueil et des conditions de restauration sont communiquées par la ville la veille du jour de grève, vers 14h.

M. Chenal essaie de communiquer les informations concernant l'organisation retenue le plus tôt possible, par mails, en utilisant les listes de diffusion établies à partir des adresses mails recueillies lors de l'inscription. La référente affiche les informations sur le service minimum d'accueil et la restauration aux entrées de l'école. Un mot écrit est aussi collé dans les cahiers de liaison...

Relais des parents du Comité pour transmettre l'information : Le directeur n'est pas autorisé à diffuser les données recueillies lors de l'inscription. Il s'agit de données personnelles ; leur utilisation est strictement encadrée par le RGPD...

Relations parents-professeurs : les entrées du matin ne sont pas favorables aux échanges sur les situations scolaires. Pour cela, il est préférable de solliciter un rendez-vous auprès des enseignantes par le biais du cahier de liaison.

Organisation pédagogique et double-niveau :

L'organisation des classes a été réfléchi en équipe pédagogique à partir des effectifs accueillis et à partir des contraintes des locaux (2 sites) : elle permet de prendre en compte les intérêts de tous les élèves.

Photocopies couleurs :

- « *Manque de qualité* », « *plus de photocopies couleur* » :

M. Chenal précise que le photocopieur fonctionne correctement ; la qualité des photocopies est satisfaisante. Chaque classe dispose d'un quota de photocopies couleurs par mois (100 copies).

Les enseignantes rappellent que le cahier de vie est un outil de travail ; la couleur est réservée aux documents qui le nécessitent.

Accès automobiles à l'école :

- « *Sécurité de l'accès piétonnier à l'école par l'allée de Livermead* » :

Certains véhicules circulent trop rapidement dans l'allée de Livermead et mettent en danger les piétons. La police municipale est déjà intervenue ; elle sera de nouveau sollicitée par le directeur.

Un rappel écrit sera aussi diffusé par le biais des cahiers de liaison.

M. Chenal conseille de privilégier l'accès piétonnier qui longe le 17B afin de circuler en sécurité.

Intervention du DDEN, M. Chauvin :

Une enquête nationale va être conduite au cours de l'année 2022-23 par les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sur la pause méridienne dans les écoles.

Une telle enquête avait déjà été organisée en 2021-22 sur la qualité des sanitaires dans les écoles. Les résultats ont été mis à disposition de l'école et ils sont consultables en sollicitant la direction.

Les résultats de l'enquête sur la pause méridienne seront connus en fin d'année et diffusés par le biais des conseils d'école.

Procès-verbal établi le 27/02/2023

Secrétaire de séance : Mme **DESHAYES** Charlotte

Directeur : **M. CHENAL** Marc